

est ancien, dit Puvion, on trouve toujours établi en principe que la chaux doit être employée en moindre proportion à mesure que le sol est plus léger ou plus sec : son effet est plus immédiat, plus énergique avec l'une ou l'autre et surtout avec la réunion de ces deux circonstances. On conçoit que, mise à forte dose, elle puisse devenir nuisible à ces deux variétés de sol, mais, appliquée avec mesure, elle y est aussi productive, aussi efficace que dans un sol argileux ; mise à grande dose, elle dessèche trop fortement le sol déjà sec de sa nature, y amène le coquelicot, le mélampyre, plantes des sols calcaires trop secs ; quelquefois même les épis sèchent sur plantes sans mûrir. On a voulu tirer de là des inductions générales contre l'emploi de la chaux, mais c'était contre son abus seulement qu'il fallait s'élever : la chaux bien employée pouvait développer sur cette nature de sol son action bienfaisante. Ainsi, dans les plaines des Landes, dans ce sable blanc, infertile, elle fait naître une fécondité tout à fait inespérée ; ainsi, en Angleterre, les hauteurs arides du Derbyshire et le sol à seigle et avoine du Herefordshire ont vu, depuis plus d'un siècle et demi, beaucoup améliorer la quantité et l'espèce de leurs produits.

Il faut donc redoubler de prudence dans le chaulage des terres sèches et légères ; et, suivant la recommandation de l'agronome précité, il est préférable, au lieu d'employer la chaux en nature, de l'appliquer à ces sortes de terrains sous forme de compost. La prescription est surtout importante à observer lorsqu'il s'agit d'introduire le calcaire dans les sols graveleux. Dans des conditions analogues, les tourbières peuvent être d'un grand secours ; elles fournissent une matière précieuse pour la confection des composts, et les cultivateurs se priveraient bénévolement d'un puissant moyen de fertilisation, s'ils négligeaient de l'associer à la chaux qu'ils destinent à leurs champs.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

Les événements qui se sont passés dernièrement en Canada ont bien leur gravité et leur importance.

Et pour commencer par notre Province, l'enquête sur la transaction des Tanneries a pris une tournure presque tragique. Les partis franchement divisés affectent de ne voir aucun droit, aucune honnêteté chez leurs adversaires ; ils se disent plus que des gros mots : ils se font de redoutables procès ; ils se menacent de la prison. On a poussé les choses loin.

De son côté, la discussion engagée dans les Chambres fédérales au sujet de l'amnistie n'est pas près de finir. Si d'une part l'on prétend avoir réglé cette question en prononçant le bannissement de Riel et de Lépine, sous prétexte que l'honneur et la réputation de ces hommes doivent être sacrifiés dans l'intérêt de la concorde et de la paix ; de l'autre, on raisonne bien différemment : l'on ne veut reconnaître à aucune autorité en ce monde, pas plus à M. Mackenzie et à ses amis qu'à un autre, le droit d'immoler des innocents sur l'autel du fanatisme ; l'on soutient que c'est commettre trop directement le mal pour obtenir un bien, supposé que le bien désiré puisse être obtenu.

La presse poursuit les débats des Chambres avec une ardeur inouïe. Sur tous les points les arguments pleuvent avec une rare abondance. Mais nous croyons bien que cette violente tempête ne réussisse qu'à tout embrouiller et à lasser les meilleurs esprits.

Les journaux ministériels, on peut bien le dire, défendent leurs patrons avec un zèle et un dévouement dignes des

plus généreuses et des plus nobles causes. Mais voici qu'après avoir fourni de nombreux articles chargés de raisonnements plus ou moins solides, elle s'est aventurée à croire que Nos Seigneurs les Evêques de la Puissance ne pouvaient se défendre de penser comme elle, et elle a osé le dire.

Malheureusement l'impression produite était moins favorable et la presse oppositionniste en offre une preuve sous forme de télégrammes échangés entre M. L. R. Masson, député à Outaouais, et Sa Grâce Mgr. A. Taché, archevêque de St. Boniface.

D'abord, le 13 février, M. Masson télégraphiait à Mgr. Taché :

" On affirme publiquement que vous êtes satisfait des Résolutions du Gouvernement sur l'amnistie. J'ai combattu fortement ces résolutions comme illogiques, injustes et non satisfaisantes, et j'ai voté contre."

Mgr. de St. Boniface répondit le lendemain :

" Je ne suis pas satisfait. L'amnistie avait été promise, non le bannissement. Merci pour la manière dont vous avez réclamé la justice. Je suis peiné que vous ayez échoué."

— En Europe, l'attention se porte toujours sur la catholique Espagne qui ne réussit pas aisément à s'arracher des griffes de l'hydre révolutionnaire pour se remettre aux mains de son souverain légitime. Cependant les dernières nouvelles sont plus consolantes ; les forces réunies des alphonstistes et des serranistes ont essayé en vain d'ébranler les carlistes ; elles ont dû confesser leur impuissance et aller chercher du renfort. Lorsqu'elles se représenteront, seront-elles plus heureuses ? Nous ne le croyons pas.

Mais à propos de la nouvelle phase que vient de subir la révolution espagnole, en se mettant au service du Prince des Asturies, il n'est pas d'un médiocre intérêt de lire les extraits suivants d'un long et splendide article du *New-York Herald* où le correspondant de ce journal raconte, à la date du 14 janvier, une conversation avec don Carlos.

" La conversation s'engagea sur le grand événement du jour, le *pronunciamiento* en faveur de don Alphonse, et il me demanda ce que j'en pensais. J'ai répondu que ce fait changeait considérablement la situation politique des affaires, et que, autant que je pouvais en juger, le changement lui serait défavorable.

" — Vous êtes dans l'erreur, répondit-il ; au contraire, il est plutôt favorable que défavorable. Jusqu'ici nos ennemis étaient unis et nous présentaient un front solide ; aujourd'hui nous les verrons divisés. Les révolutionnaires, reconnaissant l'impossibilité de nous résister sous le drapeau de la révolution, se sont enfin décidés à se réfugier sous le drapeau de la monarchie comme leur dernière et unique ressource. Ce n'est qu'un piège, qu'un leurro dans lequel ils espèrent attirer le peuple ; mais ce sera tout aussi inutile que tout ce qu'ils ont fait jusqu'ici pour arrêter notre progrès. Le peuple espagnol, qui n'aspire qu'au retour de son roi légitime, ne se laissera pas si facilement tromper. Naturellement, je regrette que mon pauvre petit cousin don Alphonse, que je respecte et que j'aime beaucoup, ait consenti à devenir un instrument entre les mains de ces mêmes hommes qui avaient trahi, insulté et vilipendé sa mère de la manière la plus grossière et la plus outrageante.

" Un prince peut oublier les offenses qu'on lui fait subir, mais il est difficile de comprendre comment il peut pardonner les insultes faites à sa mère. Je regrette également qu'il ait consenti à devenir le chef de sa famille, et cela pour commettre une grande injustice. Mais je ne puis l'empêcher.....

" — Ne le considérez-vous pas comme un adversaire